
Séance du 5 Octobre 2021

Nombre de membres

en exercice : 11
présents : 7
votants : 10

L'an 2021, le 5 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des Fêtes sous la présidence de M. DENIS Bruno, Maire

Date de la convocation: 28/09/2021

Présents : M. DENIS Bruno, Maire, Mme THOMAS Laëtitia, MM : BRETON Alain, DA SILVA Jean, DESREUMAUX Marc, DUC Bernard, HENNEQUIN Patrice

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BAUMANN Michèle à M. DA SILVA Jean, USUNIER Delphine à M. HENNEQUIN Patrice, M. GAGNAN Thomas à M. DENIS Bruno

Absent(s) : M. PROSPER Mickaël

Secrétaire de séance: Mme THOMAS Laëtitia

1. Compte rendu du conseil du 07/09/2021

2. Compte rendu des réunions

- PADD
- Point avec le Pays des Châteaux pour la salle des Fêtes
- Point sur la fibre avec TDF

3. Devis pour le spectacle de Noël

Délibération 37-2021

Monsieur le Maire informe qu'en 2020 le spectacle de Noël pour les enfants de la commune n'a pas pu se tenir en raison de la situation sanitaire.

Il propose de reconduire en 2021 le spectacle de magie qui était prévue en 2020.

Le spectacle se déroulera le samedi 18/12/2021 après-midi.

Le montant de la prestation de la compagnie double jeu pour le spectacle "Magia" est de 750€ TTC.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE de retenir le devis de la compagnie double jeu pour un montant de 750€ TTC**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier**

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

4. Colis de Noël 2021

Délibération 38-2021

Monsieur le Maire propose de distribuer, comme en 2020, un colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus.

La mairie a reçu une boîte métallique avec message et logo de la commune contenant un ballotin de 240g de chocolats comme objet publicitaire.

Monsieur le Maire la présente aux conseillers comme possible cadeau pour le colis de Noël.

Le montant de la boîte avec chocolats est de 16.90€.

Le fournisseur impose une commande minimum de 50 boîtes.

Monsieur le Maire propose de se rapprocher de lui pour négocier l'achat de 40 boîtes seulement, ce qui correspondrait aux besoins de la commune.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE de distribuer aux personnes de la commune de 70 ans et plus un colis de Noël**
- **DECIDE de retenir la boîte avec chocolats comme colis de Noël pour un montant unitaire de 16,90€ TTC**
- **AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses:

- Convention en cours avec la SPA pour la question des chats errants non stérilisés
- Information concernant une possible subvention à l'association de festivités de M. Gagnan
- Place de la maire : dernier plan et estimation

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Le Maire
Bruno DENIS

Les membres du Conseil Municipal :

BAUMANN Michèle	BRETON Alain	DA SILVA Jean
DESREUMAUX Marc	DUC Bernard	GAGNAN Thomas
HENNEQUIN Patrice	PROSPER Mickaël	THOMAS Laëtitia
	USUNIER Delphine	